Bulletin Municipal

2024

Cerin - Marchamp - Vercraz



Sommaire

Le Mot du Maire .....page 2

Édito du Président de la CCPA.....page 3

Vie Municipale .....page 4

Budget de la commune .....page 6

État Civil .....page 7

La Bibliothèque de Marchamp.....page 8

Vie Associative .....page 9

Vie Scolaire et Accompagnement des jeunes .....page 12

Ça se passe dans notre village .....page 13

Ça se passe à coté de chez nous ! ..... Page 13

Infos Utiles.....page 14

Numéros Utiles.....page 16

Le Mot du Maire

Que retenir de 2023 ?

Entre les différentes crises politiques ou internationales, climatiques, sociétales, 2024 peut enfin commencer.

Mais avant de parler de la nouvelle année, je voudrais remercier tous les membres, conseillers, agents et bénévoles, qui permettent le fonctionnement de notre collectivité.

Je remercie Mouna, notre secrétaire, qui par ses compétences et sa gentillesse vous accueille et vous accompagne.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal ainsi que mes adjoints pour leur dévouement et leur disponibilité.

Je n'oublie pas les associations qui permettent au village de vivre.

Je vous ferais grâce de la liste des travaux entrepris, vous en trouverez le détail dans la partie Vie Municipale. Nous allons poursuivre les travaux de rénovation et d'embellissement de notre commune pendant toute l'année 2024.

J'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Je vous souhaite à toutes et à tous au nom du Conseil municipal, une très belle et heureuse année 2024.

Jean Marcelli



Edito du Président de la Communauté de Communes Plaine de l'Ain

Comparé à tant de territoires français, la Plaine de l'Ain est attractive et le démontre une fois encore cette année, sur tous les plans.

La population croît chaque année de plus de 700 habitants. Les services suivent, comme par exemple l'extension du lycée de la Plaine de l'Ain construite par la Région et ouverte en septembre, ou encore le futur lycée de Meximieux.

Les festivals culturels de l'été dernier ont retrouvé une fréquentation inédite depuis les années Covid. Ils font aussi notre réputation. La saison touristique a été très bonne.

L'engagement du territoire pour les sports ne se dément pas. La commune de Saint-Vulbas projette la création d'un stade d'athlétisme capable d'accueillir des événements d'ampleur. Et pour la première fois l'été prochain, nous aurons le bonheur d'accueillir une arrivée du Tour de France ; ce sera une grande et belle fête à partager largement entre toutes et tous.

Une nouvelle historique enfin a été annoncée en juillet dernier : le site du Bugey est retenu pour la construction d'une paire de réacteurs EPR2 de production d'électricité.

Ces réussites ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat d'acteurs locaux passionnés et acharnés, que les communes et la communauté de communes soutiennent autant que faire se peut.

Prenons le temps de savourer ces chances qui s'offrent à nous, mais ne nous reposons pas trop longtemps sur nos lauriers. Ces nouveaux enjeux de développement nous obligent à repenser les infrastructures, les mobilités, les logements, tout en préservant les ressources naturelles et les paysages qui participent à la qualité de vie. Un territoire où il fait bon vivre, travailler et se divertir, mais qui doit anticiper les évolutions et toujours s'adapter.

De même, il reste indispensable de tisser des liens, encore et toujours, entre les générations et entre les habitants de nos villages et petites villes. Le contrat territorial d'éducation artistique et culturel vise à amener la culture au plus près de chacun, par exemple autour des projets de fresques murales qui deviennent peu à peu une spécialité de notre communauté de communes.

C'est aussi pour mettre tout le monde en mouvement et en relations que se développe la mobilité à l'intérieur de la communauté de communes. Aux navettes desservant le parc industriel de la plaine de l'Ain, se déploie maintenant le service de transport à la demande Touquan qui relie nos 53 communes et les centres de services, de commerces, les gares et l'hôpital.

Ces projets viennent en complément de ceux réalisés par votre commune, l'échelon communal restant le socle de la démocratie de proximité.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année, et une très belle année 2024.

Jean-Louis GUYADER, président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

Le conseil municipal a entrepris plusieurs travaux dans la commune en 2023.

En début d'année nous avons fait réaliser des couvertines sur les murs de la cure, pour les consolider et les rendre imperméable.
Nous avons également fait rénover le toit de la dépendance de la cure qui était en mauvais état.

Nous avons enfin pu aménager deux plate-formes de stationnement.
Pour rendre le village plus agréable, nous avons agrandi le parking du cimetière et récupéré les déblais (tout-venant) pour remblayer la plate-forme à côté du local de chasse. Les travaux ont été réalisés grâce à plus de 76 % de subventions.



Ces deux parkings ont pour but de pallier les problèmes grandissants de stationnement pour les touristes, les invités des habitants, et pour rendre service aux randonneurs, à la société de chasse et également faciliter le stationnement pour la salle polyvalente, de plus en plus utilisée.
Suite à la neige poudreuse du printemps,



qui est passée sous les tuiles du bâtiment de la buvette, et a endommagé l'intérieur, nous avons fait mettre une sous toiture imperméable, et par la même occasion, refait le toit, changé les tuiles, et aménagé un plancher porteur à l'intérieur pour que



l'association du Musée ait la possibilité de stocker du matériel. Les travaux de rénovation sont également subventionnés à hauteur 65 %.

Début 2024, le toit du four de Marchamp sera refait à neuf car il est en très mauvais état. Il est en effet essentiel de sécuriser le bâtiment et de préserver le patrimoine communal.
Par la même occasion nous allons mettre des chéneaux pour évacuer l'eau qui va sur la propriété inférieure.Ces travaux sont soutenus par des subventions à hauteur de 30 %.

Pendant que l'entreprise PERRIN était sur la commune, nous en avons profité pour faire remettre un coup de neuf au chemin sous Cerin, à la station de Marchamp et à Vercraz. Nous avons mis en place un puits perdu sur la parcelle d'un particulier pour récolter les eaux pluviales de la chapelle de Vercraz car il n'y avait ni réseau d'eau pluviale ni terrain communal permettant l'infiltration des eaux de pluie à proximité de la chapelle.

Sur le parking de la buvette il est prévu de mettre un éclairage avec cellule de détection pour que celui-ci ne soit pas éclairé en permanence, financé à un tiers par le SIEA.

Tous les anciens lampadaires à sodium, dans les différents hameaux, ont été remplacés par des lampadaires à LED avec une luminosité qui varie en fonction de l'heure de la nuit, du milieu de la nuit à 6 h du matin. Ils sont programmés pour un éclairage de 20 à 30%.

Le conseil municipal réfléchit à passer tout le village sur cette technologie en fonction de l'investissement et de la subvention possible du SIEA.

Les moteurs de sonneries des cloches de église de Marchamp vont être rénovés pour retrouver leurs sons habituels, grâce à 60 % de subvention.

Enfin, le conseil étudie actuellement l'installation de caméras de surveillance sur des points sensibles de la commune où il y a des problèmes d'atteinte aux biens publics. Ce projet pourra être aidé à hauteur de 80 % de dépenses engagées.

Le Conseil Municipal remercie l'Etat, le Département de l'Ain et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, qui nous accompagnent et nous soutiennent dans l'embellissement et la rénovation des lieux et bâtiments communaux.

Du changement dans le personnel communal !

Cyril VANNET a souhaité nous quitter pour évoluer dans sa vie professionnelle et devenir agent des routes pour le département.
Patrick CHALTON a souhaité pour sa part,



se mettre à son compte afin de s'occuper de son entreprise équestre.

Nous avons donc recruté Bruno ROBERGEAU pour remplacer Patrick et Cyril et prendre soin de notre village.

Enfin, le déneigement sera assuré par un jeune de Lhuis Jérémy VAUDRAY .

Et aussi en 2023



La commune a reçu l'association Déchaine ton Coeur, venue présenter le « **Raid du Bugey 2023** », course cycliste qui a traversé nos routes le 30 avril. La soirée de présentation s'est terminée par un apéritif en musique, grâce à D'Elfe et sa guitare.

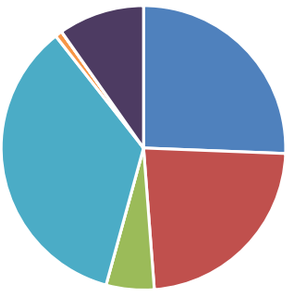
Le recensement de la population a eu lieu en début d'année 2023, et nous tenons à remercier nos deux agents recenseurs pour leur travail efficace, mais aussi les habitants de la commune pour avoir répondu rapidement au sondage, et nous permettre de clôturer le recensement avant la date limite. Nous connaîtrons les chiffres officiels d'ici quelques mois, mais nous pouvons d'ores et déjà évoquer une légère augmentation du nombre d'habitants !

Budget Principal de la Commune

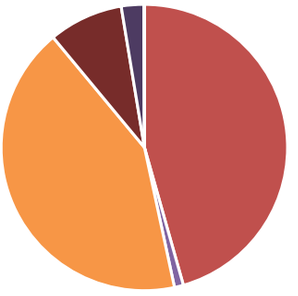
Section FONCTIONNEMENT

	Réalisations 2022	Budget 2023
DEPENSES		
Charges à caractère général	41 187 €	111 700 €
Charges de personnel	37 181 €	39 050 €
Atténuations de produits	8 792 €	8 850 €
Dépenses imprévues	- €	- €
Autres charges "générales"	56 490 €	59 274 €
Charges financières	1 336 €	800 €
Charges exceptionnelles	- €	1 000 €
Dotations aux provisions	- €	400 €
Virement section investissement	- €	224 226 €
Dotations aux amortissements	15 692 €	16 700 €
TOTAL DEPENSES	160 678 €	462 000 €

Réalisations 2022

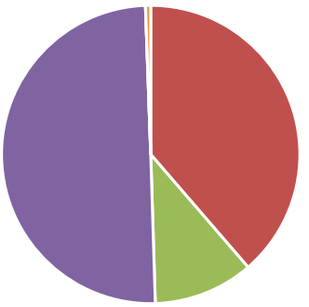


RECETTES		
Résultat de fonctionnement reporté	196 547 €	250 884 €
Produits et ventes	4 390 €	10 570 €
Impôts et taxes	182 545 €	162 000 €
Dotations	36 359 €	26 179 €
Revenus des biens	10 916 €	12 367 €
Atténuations de charges	203 €	- €
TOTAL RECETTES	430 960 €	462 000 €

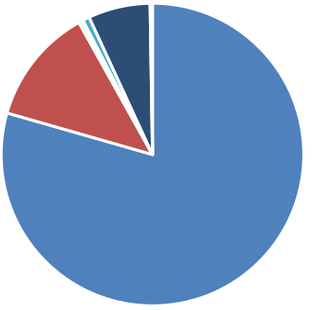


Section INVESTISSEMENT

	Réalisations 2022	Budget 2023
DEPENSES		
Immobilisations incorporelles	- €	11 700 €
Emprunts	44 345 €	31 570 €
Immobilisations corporelles	12 447 €	170 534 €
Immobilisations en cours	57 301 €	300 000 €
Autres immobilisations financières	- €	- €
Intégration aux immobilisations corporelles	636 €	- €
TOTAL DEPENSES	114 728 €	513 804 €



RECETTES		
Solde d'exécution de la section	188 547 €	122 638 €
Dotations, fonds divers et réserves	29 636 €	9 546 €
Subventions	800 €	140 694 €
Caution	311 €	- €
Immobilisations en cours	1 744 €	- €
Virement de la section de fonctionnement	- €	224 226 €
Amortissements	15 692 €	16 700 €
Frais d'études (opération budgétaire)	636 €	- €
TOTAL RECETTES	237 367 €	513 804 €



Ils nous ont quitté en 2023



Monsieur René Louis TÊTE, le 9 avril

Madame Hélène BLANC-BENON, le 26 août

Madame Marie-Louise MOYRET, le 17 novembre

Madame Ginette FOLLIET, le 18 octobre

Monsieur René GAUDIMIER, le 7 décembre

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles, amis et proches des défunts.

Organisation et réglementation

Utilisation des Fours communaux

Pour toute utilisation des fours municipaux, il est obligatoire de faire une demande auprès du secrétariat de mairie, ainsi que de respecter le règlement d'utilisation défini.

Location de la Salle des Fêtes

Pour utiliser la salle des Fêtes, il faut :

- Être résidant de la commune,
- Fournir une attestation d'assurance Responsabilité civile
- Remettre deux chèques de caution : 1500 € pour la salle, 150 € pour le ménage
- Et compléter le contrat de location en Mairie.

Tarifs de location

Du 01/04 au 30/10 :
150 € le week-end
du vendredi 18h au dimanche 20h.

Du 01/11 au 31/03 (salle chauffée) :
170 € le week-end
du vendredi 18h au dimanche 20h.

Mise en place d'un tarif de location du mobilier

Lors de la réservation de mobilier de la commune pour un événement privé, les habitants de la commune devront s'acquitter d'un tarif de location établi en conseil municipal le 14 septembre 2023, à savoir :

- ▷ 0.50 € par chaise,
- ▷ 1.50 € par table.
- ▷ 20 € par livraison, si demandée.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux associations, ni aux événements à caractère caritatif.



La Bibliothèque de Marchamp

“Pour voyager loin, il n’y a pas de meilleur navire qu’un livre.” Emily Dickinson

Alors quoi de mieux qu’une bibliothèque de proximité pour vous évader?



Entrez à la bibliothèque et c’est un monde qui s’ouvre à vous.

Parcourez des rayons divers et variés où vous trouverez toujours un livre qui vous attend. Laissez-vous guider ou bien flânez parmi différents genres, du roman policier au recueil de poésie, du livre documentaire à la bande dessinée, sans oublier les publications jeunesse.

Les ouvrages, déjà nombreux sur place, sont complétés par un choix supplémentaire de livres choisis à Belley et renouvelés régulièrement par l’équipe de bénévoles.

Vous avez par ailleurs la possibilité de réserver des titres à la bibliothèque départementale qui vous ouvrent encore d’autres horizons!

Pour compléter votre parcours, la bibliothèque propose également à chaque lecteur inscrit l’accès aux ressources numériques (cinémathèque) de la Médiathèque Départementale de l’Ain, ce service en ligne reste gratuit comme l’accès aux prêts de livres.

Alors, n’hésitez pas à vous adresser aux bénévoles, ils feront leur possible pour trouver le livre rare, afin que celui-ci prenne place dans la navette qui chemine dans nos montagnes, et arrive jusqu’à vous.
Les livres voyagent aussi!

Autant qu’ils se partagent. Une boîte à livres est également à votre disposition sous l’auvent de la buvette du musée. Vous pouvez déposer ou emprunter des livres à votre guise et au gré de vos pérégrinations.

Cette année, le 18 mars 2023, la troupe “En Avent” de Serrières-de-Briord a joué à Cerin la pièce Marie se marie devant soixante spectateurs pour les dix ans de la bibliothèque.

Nous avons accueilli encore de nouveaux lecteurs et les jeunes explorateurs se sont retrouvés le samedi 9 décembre pour une lecture de contes autour de l’arbre de noël suivie d’un goûter.

Un livre a également été offert à chacun des jeunes lecteurs avec la participation du comité d’animation.

Nous serons heureux de vous accueillir pour un moment d’évasion, de



découvertes ou de discussions, pour répondre à vos éventuelles demandes ou questions aux mêmes horaires d’ouverture:

• le mercredi de 16h30 à 18h30

• le vendredi de 14h à 18h (en s'adressant au secrétariat de mairie)

• le samedi de 9h30 à 11h30.

Vous pouvez également nous contacter par mail à l’adresse biblio.marchamp@gmail.com

L’équipe de bénévoles de la bibliothèque vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite de bons mots et de belles rencontres littéraires pour l’année 2024!

L'association "LES AMIS DU PATRIMOINE DE CERIN-MARCHAMP » a été créée le 23 septembre 2018.

Son but est de repérer et de préserver le patrimoine bâti et naturel de la commune.

Activité de l'année 2023 :

• Lavoir de Cerin, rue du lavoir.
Divers projets sont à l'étude pour l'embellissement du lavoir.

• Fontaine chemin rural dit de la fontaine, chemin du Vignier.
C'est grâce à M. Sirven que nous avons appris l'existence d'une fontaine qui est restée dans l'oubli pendant 3 décennies.

Au printemps 2023 nous avons, avec l'aide de la commune, débroussaillé les environs pour faire revivre la fontaine. Des projets sont en cours pour la restauration.

• Chapelle de Vercraz.
Nous avons écrit à divers organismes pour envisager le déplacement du poteau qui se trouve contre le mur de la chapelle.



• inventaire photographique des « monuments » et lieux remarquables peu connus, et nous comptons sur chacun d'entre vous pour partager votre connaissance de l'histoire locale !

L'association compte 29 adhérents, dont 9 administrateurs.

Luis LOPES Président, Aziz CHAALANE Trésorier et France-Noëlle LEFAUCHEUX Secrétaire, forment le bureau.

L'association est ouverte à toutes et tous et l'adhésion annuelle est de 5€.

L'association remercie Monsieur le Maire Jean Marcelli et le conseil municipal pour leur participation.

Contact : Luis LOPES 40 rue du clos 01680 Marchamp.



Société de Chasse

La fête des fours 2023 a connu un très grand succès. Les tartes et pains ont trouvé preneurs en quelques heures.

La Fête des Fours sera reconduite le 25 mai 2024

Un concours de Chiens Rapprocheurs (finale nationale rapprocheurs) aura lieu les 23 et 24 mars 2024 sur 9 communes alentours. Un repas à base de sanglier sera confectionné et servi les 2 jours à midi, à la salle des fêtes de Briord.

Ouvert à tous

Le bureau
Président : BONNARD Martial
Vice Président : SIRVEN Gérard
Trésorière : JEANSON Laurence
Secrétaire : FRACHON Jacques
Membres : BONNARD Patrice, DASSIN Jean Paul, JOSEPH Dany

Sécurité :

Pour la sécurité de tous, chasseurs et randonneurs, des panneaux « CHASSE EN COURS » sont placés sur les routes et/ou chemins en début de battue au gros gibier, et retirés en fin de battue.
Ne surtout pas les jeter ou les déplacer.



Société de Chasse
Contact : BONNARD Martial
Tél : 06 83 82 40 09
Mail : vicomte01@orange.fr



Le musée de Cerin-Marchamp en plein bouleversement !

Le musée de Cerin-Marchamp est depuis mi-octobre en plein travaux, en particulier la toiture du bâtiment de l'ancienne fruitière, actuellement l'accueil et la buvette du musée.

Suite, l'hiver dernier, à une inondation par les toits lors d'un épisode de neige puis du farou (un vent rasant qui fait méchamment rentrer la neige sous les tuiles), a été entrepris la rénovation de la toiture et l'aménagement de la sous-pente à fonction de réserve.

Ces travaux sont pris en charge par la mairie.

Cependant, la toiture n'est pas la seule partie du musée en travaux.

Il était prévu depuis l'année passée, la refonte de la scénographie. Elle est en cours et devrait être terminée pour début avril.

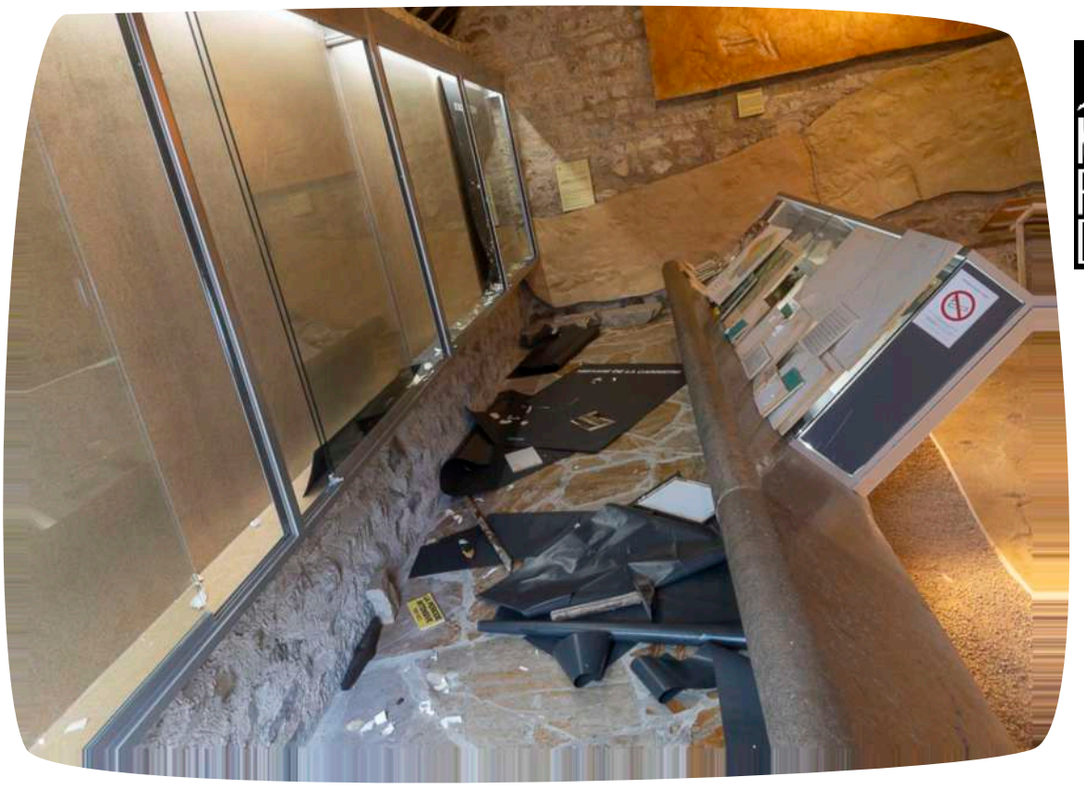
Les membres actifs de l'association du musée sont tous sollicités pour apporter leurs compétences et leur disponibilité à la réalisation du projet.

Cette nouvelle scénographie sera présentée lors de l'**Assemblée Générale** de l'association qui aura lieu le

9 février 2024 vers 19 heures.

Comme habituellement, tous les habitants de Marchamp sont conviés, la soirée se terminera par le traditionnel pot de l'amitié.

Réservez bien votre soirée, nous vous attendons très nombreux !



Que s'est-t-il donc passé dans le musée de Cerin-Marchamp ? Non, ce n'est pas du vandalisme mais le début des travaux de rénovation de la scénographie !

MUSÉE PALÉOÉCOLOGIQUE DE CERIN-MARCHAMP

museedecerin.com

Sou des Écoles de Lhuis

Le sou agit main dans la main avec l'école, grâce à vos contributions lors de nos manifestations.
Grâce à leur implication, les parents ont continué à faire vivre le sou, en maintenant certaines manifestations pour le plus grand plaisir des participants et en en relançant d'autres.

Les bénéfices, les cotisations ainsi que les subventions des communes de Lhuis, Marchamp et Innimond permettent de financer les activités, sorties, mais également l'assurance, l'achat de matériel, des abonnements, des jeux… pour les classes et pour l'école.

Pour l'année 2022-2023, le sou a financé les cadeaux de Noël, livres et outils de jardinage, jeux divers de motricité, le spectacle de Noël, le carnaval, la remise de diplômes, la kermesse, le projet Cirque, les carnets de manèges pour la vogue, et les Olympiades.

Pour cela, le sou des écoles organise des manifestations, dont voici le programme pour l'année 2023-2024 :
- La vente de sapins de Noël et de nems le 8 décembre et le spectacle de Noël,
- Le 4 Février un Loto
- Le 16 mars Les tartes
- Le 13 Avril Carnaval
- Le 4 Mai Le Drive horticole
- Le 15 juin Le concours de Pétanque
- Le 5 juillet La Kermesse



Vous pouvez rejoindre l'association, la soutenir afin que nos enfants puissent toujours bénéficier d'une scolarité de qualité et variée. Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook SouDesEcolesLhuis.
Une question : soudelhuis@gmail.com

Espace de Vie Sociale Enfance et Loisirs

Depuis le 1er janvier 2022, notre association est labellisée Espace de Vie Sociale (EVS)

Qu'est-ce qu'un Espace de Vie Sociale ?

L'EVS est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, à minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Au travers de son projet et de ses actions, l'Espace de Vie Sociale poursuit trois finalités :
- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- Le développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Contact : Enfance et Loisirs
SERRIERES DE BRIORD
04 74 36 15 71
enfanceloisirs@laposte.net

Cours d'art floral

Madame FOLLIET, avec Bugey Sud Actif, a organisé en octobre et décembre 2023 des cours d'art floral japonais, et d'ores et déjà deux dates sont prévues en février et avril 2024.



Atelier de Sculpture sur bois



Patrick GABET a installé son atelier de sculpteur artisan rue Principale hameau de Cerin, et propose aux amateurs et/ou curieux de participer à des ateliers pour créer une cuillère en bois ou une cuillère à miel ! Une belle manière de découvrir ce beau métier et les outils et gestes de l'artiste !

Réservation possible sur Wecandoo.fr

Réflexologie plantaire à domicile

La réflexologie est une pratique reconnue pour ses effets bénéfiques d'harmonisation de l'organisme. En stimulant les terminaisons nerveuses reliées à chaque organe, glande ou membre, elle contribue à rétablir l'équilibre naturel de notre corps et apporte une profonde détente.

Sophie FAYARD
Diplômée du centre de formation
Catherine DOLE
06 59 64 14 96

L'épicerie Lhuisarde

En novembre 2023, l'épicerie Proxi de Lhuis a rouvert ses portes avec Carole FALQUE et sa fille aux commandes.



Ouverte du mardi au samedi
De 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00



Infos Utiles

TAD - Transport à la Demande



AIDE AU COMPOSTAGE



Afin d'encourager la réducti
ménagères à collecter et à traiter, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain apporte son soutien financier aux particuliers qui font l'acquisition d'un composteur individuel (vendu dans divers magasins : outillage, jardinerie...).

Une aide est possible pour l'acquisition d'un composteur par foyer.

Elle correspond à un taux d'aide de 70% d'une dépense éligible maximum de 65€, soit **une aide possible de 45,50€.**

LES MODALITÉS :

Demande à formuler auprès de la CCPA avec la facture nominative du composteur, un document prouvant la domiciliation sur l'une des communes du territoire et un relevé d'identité bancaire.

Une question ?

> dechets@cc-plainedelain.fr



CALENDRIER DES COLLECTES

BÉNONCES . INNIMOND . LOMPNAS, MARCHAMP . ORDONNAZ . SEILLONNAZ

2024

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr



JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Numéros et contacts Utiles

CCPA Communauté de Communes Plaine de l'Ain : 04 74 61 96 40

Gendarmerie de Lhuis : 04 74 39 80 01

Médecin de Lhuis : 04 74 39 82 54
Cabinet infirmier de Lhuis : 04 74 36 75 80
Centre hospitalier Bugey Sud (Belley) : 04 79 42 58 58
Médecins de Serrières de Briord : 06 21 39 94 50 / 06 40 53 44 49
CPTS Bugey Sud : cpts-bugeysud.fr 06 59 74 32 82
Téléconsultation médicale à la Pharmacie de l'Avent 01470 Serrières de Briord

Assistante sociale (CCAS de Belley) : 04 79 42 23 04

Enedis dépannage : 0800 47 33 33

CLIC Plaine de l'Ain : 04 74 46 19 04
SR3A - Syndicat Rivière Ain Aval Affluents : 04 74 37 42 80 contact@ain-aval.fr
ADIL de L'ain - Bourg en Bresse : 04.74.21.82.77 - adil@adil01.fr

Police secours : 17
Pompier : 18
Samu : 15
Pour un avis médical : 0810 15 33 33

Centre Antipoison : 01 40 05 48 48
Centre de réanimation : 01 58 41 41 41

MAIRIE DE MARCHAMP
135 rue Principale - Hameau de Cerin 01680 MARCHAMP
04 74 39 84 09
Mairie.marchamp@orange.fr
www.marchamp.fr
Horaires d'ouverture : les jeudis et vendredis de 14h à 18h

